

N° 991 du 18 novembre 2026 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité



Le choix stratégique d'une diplomatie sans frontières P.3



Gilbert Houngbo reconduit à la tête de l'OIT

Une victoire diplomatique pour le Togo et l'Afrique P.2

Véhicules usagés

L'OTR offre une réduction de 20 % sur la valeur en douane P.4

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Le Togo s'installe au cœur du leadership parlementaire africain P.2



Opposition togolaise

Et si le problème était ailleurs ? P.6



Gilbert Houngbo reconduit à la tête de l'OIT

UNE VICTOIRE DIPLOMATIQUE POUR LE TOGO ET L'AFRIQUE

Le Togo peut s'enorgueillir d'une nouvelle consécration sur la scène internationale. Gilbert Fossoun Houngbo, ancien Premier ministre togolais, a été reconduit, le lundi 16 novembre 2026, à la tête de l'Organisation internationale du Travail (OIT), à l'issue d'un processus électoral marqué par un soutien quasi unanime. Cette reconduction constitue une reconnaissance éclatante de son parcours, de ses compétences et de son engagement en faveur de la justice sociale et du travail décent. Elle représente également une nouvelle illustration du rayonnement de la diplomatie togolaise et du leadership du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé.

Élu en mars 2022 comme onzième Directeur général de l'OIT, Gilbert Houngbo avait pris ses fonctions en octobre de la même année. Sa reconduction à ce poste prestigieux vient conforter la confiance placée en sa capacité à conduire une institution dont la mission demeure essentielle dans un monde confronté à de profondes mutations économiques, sociales et technologiques. Pour le Togo, cette nouvelle consécration dépasse largement la réussite individuelle d'un compatriote. Elle témoigne de la reconnaissance internationale du savoir-faire togolais et de la place que le pays entend occuper dans les grandes instances de gouvernance mondiale.

Dans une réaction à cette réélection, le ministre des Relations avec le Parlement et les Institutions, Gilbert Bawara, a salué un couronnement qui témoigne des qualités exceptionnelles de l'ancien Premier ministre, notamment son professionnalisme, sa compétence, son engagement et son dévouement au service du système des Nations unies. Il a également mis en avant le dynamisme de la diplomatie togolaise, conduite sous l'impulsion du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, dont les qualités de dialogue, d'écoute et de leadership sont, selon lui, appréciées aussi bien sur le continent africain qu'à l'échelle internationale.

Le ministre a particulièrement souligné l'implication personnelle et constante du Président du Conseil dans les efforts ayant permis cette reconduction. Une démarche qui s'inscrit dans une orientation diplomatique visant à promouvoir les compétences nationales, à valoriser les compatriotes occupant des fonctions stratégiques dans les institutions internationales et à défendre une voix africaine digne et crédible dans les espaces de décision mondiaux. Cette mobilisation traduit également la volonté du Togo de ne pas rester en marge des grandes dynamiques internationales, mais d'y prendre une part active à travers ses ressources humaines et son engagement diplomatique.

Cette reconnaissance trouve également un écho dans les priorités défendues par le Togo en matière de développement. La protection sociale, le dialogue social, la paix et la stabilité sociales, les réformes économiques, l'investissement et la création d'emplois décents constituent autant de domaines dans lesquels le pays entend consolider ses acquis. Des préoccupations qui rejoignent directement le mandat et les ambitions de l'OIT. Pour Gilbert Bawara, les résultats enregistrés par le Togo dans ces différents domaines contribuent à faire du pays une référence appréciée.

Dans son discours prononcé à l'issue de sa réélection, Gilbert Houngbo a exprimé sa profonde gratitude au gouvernement et au peuple togolais pour leur soutien, ainsi qu'à l'Union africaine et aux pays africains pour leur solidarité. Il a également remercié les travailleurs, les employeurs et les États membres de toutes les régions du monde, soulignant que la confiance renouvelée dépasse sa personne et traduit un attachement commun à une OIT forte, crédible, influente et fidèle à sa mission historique.

Pour son nouveau mandat, le Directeur général entend poursuivre le combat pour la justice sociale, qu'il considère comme le fondement d'une paix universelle et durable. Il a notamment insisté sur la nécessité de concilier les aspirations des travailleurs et celles des employeurs. La liberté syndicale, la négociation collective, la protection sociale et le respect des droits fondamentaux au travail doivent ainsi aller de pair avec un environnement favorable à l'investissement, à l'innovation, à la productivité et à la création d'emplois. Pour lui, le travail décent et l'entreprise durable ne sont pas des objectifs contradictoires, mais deux dimensions complémentaires d'une prospérité économique durable.



L'autre grand chantier annoncé concerne l'adaptation du monde du travail aux bouleversements technologiques, particulièrement à l'intelligence artificielle. Cette transformation, qui ouvre de nouvelles perspectives, soulève également des interrogations fondamentales sur l'emploi, les qualifications, l'organisation du travail et la dignité humaine. L'OIT devra donc jouer un rôle de premier plan pour que les avancées technologiques restent au service de l'être humain. Gilbert Houngbo a également annoncé la poursuite des réformes internes de l'organisation, avec un accent sur le renforcement de l'expertise technique, la modernisation des méthodes de travail, la proximité avec les réalités du terrain et l'amélioration de l'impact des interventions.

Au cœur de cette ambition figure le tripartisme, principe fondateur de l'OIT qui réunit les gouvernements, les organisations de travailleurs et celles des employeurs. Dans un environnement international marqué par les tensions, les conflits et les incertitudes, Gilbert Houngbo entend faire du dialogue, de l'écoute et de la recherche du consensus des leviers essentiels pour construire des réponses durables aux défis sociaux et économiques. Il a pris l'engagement d'être le Directeur général de toutes les composantes de l'organisation, sans exclusion, préférence ni distinction, tout en assumant les décisions difficiles lorsque l'intérêt de l'institution l'exigera.

La reconduction de Gilbert Houngbo constitue ainsi un motif de fierté nationale et une nouvelle illustration de la visibilité internationale du Togo. Elle consacre le parcours d'un compatriote dont l'expérience et les compétences sont reconnues au-delà des frontières, tout en mettant en lumière les efforts diplomatiques déployés sous le leadership de Faure Gnassingbé pour accompagner et promouvoir les talents togolais dans les grandes institutions internationales. Le gouvernement togolais et les citoyens, par la voix de Gilbert Bawara, lui ont renouvelé leur soutien, leurs encouragements et leurs vœux de réussite. Une nouvelle étape s'ouvre donc pour Gilbert Houngbo, avec la responsabilité de faire progresser davantage le travail décent, la justice sociale et la dignité humaine à travers le monde.

El Hadj Tchaboré

LE TOGO S'INSTALLE AU CŒUR DU LEADERSHIP PARLEMENTAIRE AFRICAIN

Cinquante ans après la création de l'Union parlementaire africaine (UPA), le Togo accède pour la première fois à la présidence de son Comité exécutif. Une consécration institutionnelle qui marque une nouvelle avancée pour la diplomatie togolaise et renforce la présence du pays dans les mécanismes de concertation et de coopération à l'échelle continentale. Le président de l'Assemblée nationale, Professeur Komi Sélom Klassou, a officiellement pris les commandes de cette instance pour les douze prochains mois, le samedi 14 novembre 2026 à Lomé, à l'issue de la 86e session du Comité exécutif et de la 48e Conférence des présidents de parlements africains.



Cette accession à la tête de l'organe exécutif de l'UPA intervient dans un contexte où l'Afrique est confrontée à des défis politiques, sécuritaires, économiques et environnementaux qui nécessitent davantage de solidarité et de coordination entre les institutions. Elle offre ainsi au Togo une tribune supplémentaire pour contribuer à l'orientation des réflexions et des initiatives parlementaires africaines. Au-delà du symbole, cette présidence constitue une responsabilité : celle de faire du dialogue institutionnel un instrument de rapprochement entre les peuples et de consolidation de la démocratie.

Le nouveau président du Comité exécutif entend inscrire son mandat dans une dynamique de renforcement et de modernisation de l'organisation. Son ambition est de bâtir une UPA plus visible, plus active et surtout plus utile aux populations africaines. La coopération entre les parlements, la promotion de la paix et de la sécurité, ainsi que la prise en compte des préoccupations des jeunes et des femmes figurent parmi les principales orientations annoncées.

Les travaux de Lomé ont d'ailleurs permis de poser les jalons de cette ambition à travers l'adoption de la Déclaration de Lomé. Ce texte invite les parlements africains à sortir davantage des cadres institutionnels classiques pour renforcer leur proximité avec les citoyens. Consultations publiques, accès à l'information et transparence des débats sont ainsi présentés comme des leviers essentiels pour améliorer la participation citoyenne et restaurer la confiance entre les institutions représentatives et les populations.

La Déclaration met également les enjeux climatiques et environnementaux au cœur de l'agenda parlementaire continental. Face à l'accélération du changement climatique, à la dégradation de la biodiversité et à la pression croissante sur les ressources naturelles, les législateurs africains sont appelés à renforcer leur implication dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques environnementales.

Mais l'UPA devra aussi se montrer à la hauteur des urgences qui fragilisent le continent. Des conflits armés au terrorisme, des crises institutionnelles à la pauvreté, en passant par les inégalités et le chômage des jeunes, les défis sont nombreux. Pour le nouveau président, l'enjeu sera de faire de la coopération parlementaire un véritable levier de réponses collectives, de prévention des crises et de consolidation de la stabilité africaine.

Komi Sélom Klassou a exprimé sa reconnaissance au Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, pour son engagement en faveur du dialogue, de la paix et de la démocratie en Afrique. Une marque de reconnaissance qui inscrit cette nouvelle responsabilité parlementaire dans la continuité de l'engagement diplomatique du Togo en faveur de la concertation et du règlement pacifique des différends sur le continent. Il a également salué le travail de son prédécesseur, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, pour les efforts accomplis à la tête de l'organisation.

Pour le Togo, cette présidence représente bien plus qu'une responsabilité protocolaire. Elle constitue une occasion de faire entendre davantage sa voix dans les débats sur l'avenir institutionnel et démocratique de l'Afrique. La crédibilité de cette nouvelle position se mesurera désormais à la capacité de Komi Sélom Klassou à traduire les engagements de Lomé en initiatives concrètes et à donner à l'UPA une influence accrue dans la recherche de solutions aux grandes préoccupations du continent.

LM

Togo

LE CHOIX STRATÉGIQUE D'UNE DIPLOMATIE SANS FRONTIÈRES



De Pékin à Moscou, en passant par Antalya et Phnom Penh, Faure Essozimna Gnassingbé multiplie les contacts au sommet avec les grandes puissances et les acteurs majeurs de la scène internationale. Xi Jinping, Vladimir Poutine, Recep Tayyip Erdoğan et Emmanuel Macron figurent parmi les dirigeants avec lesquels le Président du Conseil a récemment échangé. Une intense activité diplomatique qui traduit une orientation stratégique : diversifier les partenariats, consolider les relations historiques et renforcer la capacité du Togo à défendre ses intérêts dans un environnement



international marqué par de profondes recompositions géopolitiques.

Dans un monde où les rapports de force évoluent rapidement et où les alliances traditionnelles sont de plus en plus soumises aux réalités économiques et stratégiques, le Togo entend préserver sa liberté d'action. Pour Lomé, l'enjeu n'est pas de choisir un camp au détriment d'un autre, mais de maintenir le dialogue avec les différentes puissances et de tirer profit des opportunités de coopération qu'offre chacune d'elles. Ces dernières semaines, les différentes rencontres de Faure Gnassingbé avec des dirigeants de premier plan donnent une illustration concrète de cette démarche.

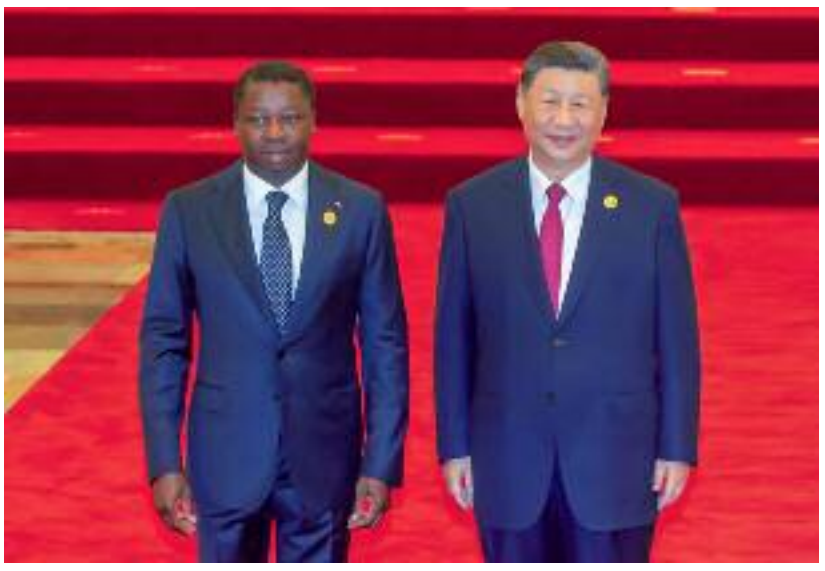
Le 13 octobre 2026, à Pékin, le Président du Conseil a été reçu par le président chinois Xi Jinping. Le 30 octobre, il s'est entretenu avec son homologue russe Vladimir Poutine au Kremlin. Le 11 novembre, à Antalya, en marge de la COP31, il a été accueilli par le président turc Recep Tayyip Erdoğan. Enfin, le 15 novembre, sa participation au 20e Sommet de la Francophonie à Phnom Penh, au Cambodge, l'a placé au cœur des échanges entre dirigeants francophones, notamment aux côtés du président français Emmanuel Macron.

Ces différentes séquences diplomatiques ne relèvent pas uniquement du protocole. Elles témoignent d'une volonté de maintenir des relations actives avec des partenaires aux orientations géopolitiques parfois différentes, mais avec lesquels le Togo partage des intérêts économiques, politiques et stratégiques. Cette approche repose sur une conviction : dans un environnement international de plus en plus concurrentiel, la diversification des partenariats constitue un atout pour les États qui souhaitent préserver leurs marges de manœuvre.

La Chine occupe une place importante dans cette dynamique. Lors de son entretien avec Xi Jinping, le 13 octobre à Pékin, Faure Gnassingbé a échangé sur les perspectives de renforcement des relations bilatérales. Le président chinois a notamment proposé de hisser les relations entre les deux pays au niveau d'une « Communauté d'avenir partagé Chine-Togo à l'ère nouvelle ». Une perspective qui ouvre des possibilités supplémentaires de coopération dans les domaines économique, commercial, technologique et industriel. Pour le Togo, l'intérêt réside notamment dans la mobilisation des investissements, le développement des infrastructures et l'accès aux innovations susceptibles d'accompagner sa transformation économique.



Avec la Russie, la démarche de Lomé s'inscrit également dans une logique de consolidation des relations bilatérales. Au



Kremlin, le 30 octobre, l'entretien entre Faure Gnassingbé et Vladimir Poutine a permis d'aborder plusieurs secteurs d'intérêt commun, notamment l'énergie, les transports, la logistique, l'agriculture, la géologie et l'éducation. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le prolongement du troisième Sommet Russie-Afrique, illustre la volonté togolaise de maintenir un dialogue direct avec Moscou et d'explorer de nouvelles perspectives de coopération.

La Türkiye constitue un autre partenaire avec lequel Lomé entend entretenir des relations dynamiques. À Antalya, le 11 novembre, l'accueil réservé à Faure Gnassingbé par Recep Tayyip Erdoğan, en marge de la COP31, a donné une nouvelle visibilité à la coopération entre les deux pays. Au-delà des enjeux climatiques qui ont marqué cette rencontre, les relations entre Lomé et Ankara présentent des perspectives dans les domaines économique, commercial, industriel et sécuritaire.

Cette ouverture vers de nouveaux pôles de coopération ne signifie nullement un éloignement des partenaires traditionnels. La France conserve sa place dans les relations extérieures du Togo. La participation de Faure Gnassingbé au 20e Sommet de la Francophonie, à Phnom Penh, le 15 novembre, en constitue une illustration. Aux côtés d'Emmanuel Macron et d'autres dirigeants francophones, le Président du Conseil a pris part à un rendez-vous multilatéral qui offre un cadre privilégié de concertation politique, de coopération et de dialogue entre les États membres.

L'intérêt de cette démarche réside précisément dans sa complémentarité. Entretenir des relations avec Pékin n'empêche pas de consolider les liens avec Paris. Dialoguer avec Moscou n'exclut pas de développer des partenariats avec Ankara. Pour Lomé, chaque relation doit pouvoir être appréciée à l'aune des intérêts nationaux et des retombées concrètes qu'elle peut générer pour le pays et ses populations.

Les enjeux sont considérables. Dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, de l'agriculture, de l'industrialisation, de la sécurité et de la formation, le Togo a besoin de partenaires capables d'apporter des financements, des technologies, des compétences et des débouchés économiques. La multiplication des interlocuteurs élargit ainsi les possibilités de négociation et permet d'explorer différentes sources d'investissement et de coopération.

Dans un contexte international marqué par les rivalités entre grandes puissances, la capacité d'un État à dialoguer avec plusieurs centres d'influence constitue un véritable levier stratégique. Pour les pays africains, cette pluralité des partenariats représente également un moyen de renforcer leur autonomie de décision et de mieux défendre leurs priorités de développement.

À travers cette diplomatie d'ouverture, Faure Gnassingbé semble ainsi faire le pari d'un Togo qui ne s'enferme dans aucun espace géopolitique exclusif, mais qui multiplie les passerelles et les opportunités. Une orientation dont la véritable portée se mesurera désormais à la capacité de transformer les rencontres au sommet en accords concrets, en investissements productifs et en réalisations bénéfiques pour les populations togolaises.

El hadj Tchaboré

Marché carbone

LE TOGO SE DOTE D'UN INSTRUMENT STRATÉGIQUE POUR VALORISER SON POTENTIEL CLIMATIQUE



Le Togo renforce sa souveraineté environnementale et se donne de nouveaux moyens pour tirer profit des opportunités offertes par le marché carbone international. Le lancement officiel du Registre national carbone, le 12 novembre 2026 à Antalya, en marge de la COP31, marque une avancée importante dans la structuration de la gouvernance climatique du pays. Cette initiative, portée par le gouvernement sous le leadership du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, vise à mieux encadrer les activités carbone, garantir leur transparence et préserver les intérêts nationaux.





Dans un contexte où les mécanismes de financement liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre prennent une importance croissante, le Togo entend désormais disposer d'un outil fiable pour identifier, enregistrer et suivre les initiatives développées sur son territoire. Le Registre national carbone répond précisément à cette exigence.

Inscrit dans le cadre de l'Accord de Paris, notamment de son article 6, ce dispositif permettra de répertorier les projets carbone, d'assurer la traçabilité des résultats obtenus et de renforcer la transparence des transactions. Il contribuera également à prévenir les risques de double comptabilisation et à garantir que les opérations réalisées soient conformes aux engagements climatiques du pays.

Au-delà de sa dimension technique, ce registre représente un instrument de souveraineté économique et environnementale. Il permettra aux autorités togolaises de mieux contrôler les autorisations relatives aux activités carbone, de suivre les réductions d'émissions réalisées sur le territoire et de mieux valoriser les efforts nationaux en matière de préservation des écosystèmes et de séquestration du carbone.

Cette démarche traduit la vision du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, qui consiste à faire des ressources environnementales du Togo un véritable levier de développement. En renforçant les instruments de gouvernance climatique, le pays entend mieux défendre ses intérêts dans les échanges internationaux et se positionner comme une destination crédible pour les investissements verts.

Les perspectives sont particulièrement intéressantes pour plusieurs secteurs économiques. Les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'agriculture, la foresterie et la gestion des déchets pourraient bénéficier de financements additionnels grâce aux mécanismes carbone. Autant de domaines dont le développement peut avoir des retombées directes sur les conditions de vie des populations.

Dans le secteur agricole, par exemple, les initiatives favorisant des pratiques plus durables peuvent contribuer à préserver les terres et à renforcer la résilience des producteurs face aux aléas climatiques. En matière de foresterie, les projets de restauration des écosystèmes et de conservation des espaces naturels participent à la protection de la biodiversité et des ressources indispensables aux communautés.

La mise en place du registre devrait également rassurer les investisseurs et les partenaires internationaux, en leur offrant un cadre institutionnel plus transparent et plus sécurisé. Cette crédibilité constitue un atout pour attirer de nouveaux financements et soutenir des projets à fort impact environnemental et social.

Avec cet instrument, le Togo ne se contente plus de participer aux négociations climatiques internationales. Il se dote des moyens de mieux valoriser son potentiel environnemental et de transformer ses engagements en opportunités économiques. Une nouvelle étape dans la stratégie portée par Faure Gnassingbé pour faire de la transition écologique un facteur de souveraineté, de création de richesses et de progrès au bénéfice des populations togolaises.

La rédaction

Véhicules usagés

L'OTR OFFRE UNE RÉDUCTION DE 20 % SUR LA VALEUR EN DOUANE

Bonne nouvelle pour les importateurs et opérateurs du secteur automobile au Togo. L'Office togolais des recettes (OTR) vient d'instituer une mesure exceptionnelle de dépréciation de 20 % sur la valeur en douane des véhicules usagés de plus de cinq ans d'âge en souffrance sous douane. Applicable du 16 novembre au 20 décembre 2026, cette disposition vise à faciliter le dédouanement des véhicules immobilisés, désengorger les parcs de vente d'automobiles et encourager de nouvelles commandes.

À travers l'avis N° 010/2026/OTR/CG/CDDI, signé le 11 novembre 2026 à Lomé par le Commissaire général, Yawa Djigbodi Tsègan, l'administration fiscale et douanière entend apporter une réponse aux difficultés liées à l'accumulation de véhicules usagés dans les parcs automobiles. L'objectif est également d'assurer un alignement fiscal sur la mise à la consommation des véhicules de plus de cinq ans d'âge en souffrance sous douane.

La mesure prévoit concrètement une dépréciation de 20 % appliquée à la valeur en douane des véhicules concernés, conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi N° 2018-007 du 25 juin 2018 portant Code des douanes national. Elle constitue ainsi une opportunité pour les opérateurs économiques concernés, notamment les commissionnaires en douane agréés, les consignataires et les importateurs-exportateurs, de faciliter la régularisation de leurs opérations et de procéder à la mise à la consommation des véhicules concernés dans des conditions plus avantageuses.

Toutefois, cette facilité n'est pas généralisée à l'ensemble des véhicules. L'OTR précise que les véhicules bénéficiant déjà d'avantages prévus par d'autres dispositions ne sont pas éligibles à cette mesure de dépréciation. Les opérateurs concernés sont donc invités à tenir compte de cette restriction avant d'engager les formalités nécessaires.

Autre précision importante : si la période d'application de la mesure court du 16 novembre au 20 décembre 2026, le bénéfice de la dépréciation est maintenu jusqu'au 31 décembre 2026, à condition que la liquidation et le paiement effectif des droits et taxes de douane dus soient réalisés avant cette échéance. Passé ce délai, l'avantage accordé sera automatiquement annulé.

En mettant en place cette disposition temporaire, l'OTR entend non seulement faciliter le traitement des véhicules immobilisés sous douane, mais également favoriser une meilleure fluidité des activités dans le secteur automobile. Le désengorgement des parcs de vente devrait permettre aux opérateurs de libérer des espaces, de mieux gérer leurs stocks et de se projeter vers de nouvelles commandes.

Le Commissaire général compte, à cet effet, sur le civisme fiscal de l'ensemble des acteurs économiques pour une application correcte de cette mesure. Pour les importateurs et autres professionnels concernés, le compte à rebours est donc lancé : ils disposent de quelques semaines pour saisir cette opportunité et régulariser leurs situations avant l'expiration du délai réglementaire.

La rédaction

UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

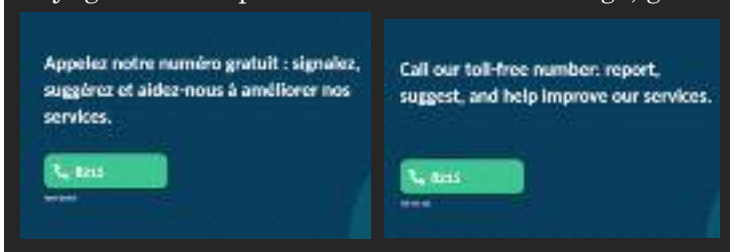
Préparez votre voyage au Togo plus simplement et gagnez du temps grâce à la nouvelle plateforme Voyage Togo.
Pensée pour offrir une expérience plus fluide et intuitive, la plateforme facilite l'accès aux principales démarches et informations utiles notamment demande de visa, formalités d'entrée et de sortie, suivi de dossier et préparation du séjour.
Un accès simplifié, des informations essentielles et des démarches mieux organisées pour vous accompagner à chaque étape de votre voyage.
Découvrez dès maintenant sur le https://beta.voyage.gouv.tg la nouvelle expérience Voyage Togo et préparez votre séjour au Togo en toute sérénité.

ATTENTION!

Afin de permettre aux services compétents d'effectuer un travail d'optimisation des procédures d'obtention des visas, les visas à l'arrivée ainsi que les visas express sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.
Désormais les demandes de visa devront se faire au moins 5 jours avant l'arrivée sur le territoire togolais.
Pour les demandes en urgence, veuillez contacter le service support.
Tous les ressortissants africains munis d'un passeport valide peuvent entrer au Togo sans visa pour un séjour allant jusqu'à 30 jours, sous réserve d'avoir rempli le bordereau d'immigration au plus tard 24 h avant l'arrivée.

Aperçu de la plateforme « Togo Voyage »

Voyageurs au départ ou à destination du Togo, grâce



à la plateforme « Togo Voyage » vous pouvez :
• Effectuer en ligne vos formalités d'immigration ;
• Faire une demande de visa d'entrée sur le territoire (si vous avez besoin de visa) ;
• Remplir le formulaire de contrôle sanitaire ;
• Payer en ligne les frais afférents aux différentes procédures.
Le paiement en ligne se fait par carte bancaire (©Visa ou ©Mastercard) ou par paiement mobile (©TMoney et ©Flooz). Le paiement en espèce n'est pas autorisé.
La plateforme met à votre disposition bon nombre de fonctionnalités à l'instar d'un « Assistant visa » en ligne pour savoir si vous avez besoin de visa ou pas, un espace utilisateur qui vous permet de sauvegarder les informations de voyage couramment sollicitées, et de faire des demandes groupées.

Comment ça marche ?



Vous devez créer un compte sur la plateforme « Togo Voyage ». Une fois ce compte créé, vous pouvez vous connecter pour remplir le formulaire d'immigration, faire une demande de visa (si vous êtes éligible à un visa), renseigner le formulaire pour le contrôle sanitaire et payer pour le Test PCR COVID-19, le cas échéant.
A la création du compte, il est impératif de communiquer une adresse e-mail valide et pérenne car les visas et les résultats du test PCR COVID-19 vous seront transmis dessus.

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 16 AU 22 NOV. 2026

PHARMACIE 2000
Bè kpota, BP 61194
96 37 94 25

PHARMACIE AMESSIAME
Bd. F H Boigny près du marché de Bè, BP 61720
22 21 49 74

PHARMACIE AU GRAIN D'OR
Carrefour Zorobar, grand contournement
22 70 06 90

PHARMACIE AUREOLE
Agoè Trokpossimé au carrefour Camp GP à 50 m de l'EPP du Camp GP
70709898

PHARMACIE BETANIA
Rue sito, gblinkomé, 19 BP 243
96 80 10 11

PHARMACIE BETHEL
Bd. Du 30 Août, sur la route de kpalimé, adidogomé, BP1236
98 58 64 64

PHARMACIE BIEN ETRE
Boulevard du haho, hédzranawoé, BP 2933
22 26 45 16

PHARMACIE BON SECOURS
Gblinkomé, BP 80878
22 20 76 30

PHARMACIE DE KODJOVIAKOPE
1112, avenue de duisburg, kodjoviakopé, BP 3697
22 21 89 00

PHARMACIE DE LA LIBERATION
199 avenue de la libération, tokoin trésor, BP 12045
22 22 25 25

PHARMACIE DES ECOLES
Rte de kpalimé, face lycée technique adidogomé, 04 BP 74
22 51 75 75

PHARMACIE DES ROSES
Carrefour de l?union, vakpossito
70 42 37 72

PHARMACIE DU BOULEVARD
Bd. Du 13 Janvier, dékon, BP 1073
22 21 65 49

PHARMACIE DU PORT
Bd. Du mono, face SARAKAWA, Ablogamé, BP 12999
22 27 61 88

PHARMACIE EL-NISSI
DZOTSI KOMLA SENAM VICTOR ADIDOGOME APEDOKOE GBOMAME 07
79 78 15 37

PHARMACIE EL-SHADAÏ
Atikoumé, en face de ESTAO
22 51 44 25

PHARMACIE EL-SHAMMAH
Amadahomé à côté de la maison des jeunes
22 46 93 50

PHARMACIE EMMAUS
Route de Mission-Tové, Agoè-Nyivé
BP 20492
70 40 25 40

PHARMACIE ENOULI
Face gare routière Agblalipédogan, BP 8613
22 25 90 68

PHARMACIE ESPACE VIE
Agoè-Logopé, face bar Plaisir 2003
99 85 89 07

PHARMACIE FOREVER
142, avenue des kondona, forever, BP 4884
22 26 11 77

PHARMACIE GREENRX
Ségbé dans l'immeuble Mabiz Plaza non loin de rond point Douane
92961919

PHARMACIE HANOUKOPE
Face Bourse du travail, BP 1091
70 49 96 63

PHARMACIE HOSANNA
Rond-Point Sagbado, à 100m d'EPP Sagbado, Adidogomé, 05 BP 77
97 77 69 59

PHARMACIE HYGEA
Derrière Lycée de Baguida
99 27 36 36

PHARMACIE KELEGOUGAN
Agoè-Kélégougan voie contournement à 100 m du Total Kélégougan et du bar Obrigado
92953838

PHARMACIE KOBOYO
DAVIE, route nationale N°1 avant le péage de Tsévié en face de la station Sanol
93704812

PHARMACIE LA GRACE
Nationale N°1, face Terrain d'Agoè-Nyivé, BP 440
22 25 91 65

PHARMACIE LA RUCHE
Attiegou derrière la clôture de l'aéroport voie menant au Grand Contournement, non loin de l'école les Savoirs
91541616

PHARMACIE LE GALIEN.
Avenue Pya, Rue Pavée, Adidoadin, 05 BP 92
22 51 71 71

PHARMACIE LE ROCHER
Agoè Zongo, sur la nationale N°1, près du terrain de jeu de Golf
92 30 06 56

PHARMACIE LUMEN
Avenue de la victoire, tokoin Casablanca, 01 BP 29
23 38 68 36

PHARMACIE MAGNIFICAT
Aflao Yokoe, Rue De La Pampa à 100 M Du Palais Royal De Yokoe, Lomé
70 44 51 59

PHARMACIE MATHILDA
Rue des Evalas, Aflao Gakli, 05 BP 524
22 51 15 34

PHARMACIE MAWUNYO
Route de Mission Tové, Non loin de la Station OANDO Agoè Sogbossito
98 23 38 30

PHARMACIE NOTRE DAME DE LA TRINITE
30, Bd. De la paix, super Taco, BP 60154
98 46 50 88

PHARMACIE NOTRE DAME DE LOURDES
Bd. Adidoadin-Assiyéyé, Agoè Anomé, BP 05
22 44 01 01

PHARMACIE RAOUDHA
4495, Bd. Du Zio, Hédzranawoé, 3 BP 30153

91 61 33 32
PHARMACIE ROBERTSON
31 avenue François Mittérand, nyékonakpoè, BP 81670
22 22 28 41

PHARMACIE SAINT ESPRIT
Route Agoè-Kégué, CEG Agoè Est, BP 1246
22 40 29 06

PHARMACIE SAINT SYLVESTRE
Sanguéra, Quartier Sanyramé, non loin du rond-point Sanyramé
93515198

PHARMACIE SAINTE MARIE
Avenue de la libération, Limusco, Tokoin Ramco, BP 297
22 21 85 58

PHARMACIE SANTA MADONA
Kégué, face Kader COUGBADJA et l'Eglise catholique Ste Thèrese
70 01 03 03

PHARMACIE SEPOPO
Adakpamé, grand contournement, rond point Sawleto non loin de la Station SOMAYAF
70 34 65 65

PHARMACIE VERSEAU
Rte d'Aného, à côté de Maison Bateau, Baguida, BP 60660
90 01 90 29

PHARMACIE VOLONTAS DEI
Avédji carrefour SUN CITY
70 42 23 60

PHARMACIE ZILIDJI
Derrière le marché d'Agoè Zongo
92616608

PHARMACIE ZOSSIME
Zossimé, route de Sanguéra près du marché de Zossimé
99 99 80 75

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au
90 26 15 54

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessager@yahoo.fr

Opposition togolaise

ET SI LE PROBLÈME ÉTAIT AILLEURS ?

En politique, la détermination ne suffit pas. Encore faut-il savoir où l'on va, comment y parvenir et surtout être capable de se remettre en question lorsque les méthodes employées ne produisent pas les résultats escomptés. Depuis les années 1990, l'opposition togolaise semble pourtant avoir du mal à intégrer cette exigence fondamentale. Les décennies passent, les générations politiques se succèdent, les regroupements changent de dénomination, mais le discours, lui, reste étrangement familier. Toujours les mêmes revendications, les mêmes slogans, les mêmes appels à intensifier la lutte et, au bout du compte, la même difficulté à transformer la contestation en une véritable dynamique politique.

La dernière sortie du Cadre national de concertation pour le changement (CNCC) en offre une nouvelle illustration. Vendredi 13 novembre, face à la presse, les responsables de ce regroupement, qui rassemble notamment l'ANC, les FDR, le PSR et l'ADDI, ont annoncé que la lutte pour la reconquête des libertés et le rétablissement de la souveraineté populaire allait désormais « s'intensifier, sans relâche ». Un discours qui, à première vue, peut sembler mobilisateur. Mais à y regarder de plus près, une question mérite d'être posée : intensifier quoi, avec quelle méthode et pour obtenir quels résultats différents de ceux enregistrés depuis tant d'années ?

Car c'est bien là que se trouve le problème de fond. L'opposition togolaise donne parfois l'impression de confondre persévérance et répétition, détermination et stratégie, mobilisation et conquête politique. On ne fait pas de la politique en répétant indéfiniment les mêmes formules, en reconduisant les mêmes schémas de contestation et en espérant que le temps finira, à lui seul, par produire l'alternance. La politique est un art, celui de comprendre les rapports de force, de construire des alliances, de convaincre au-delà de son cercle habituel, de saisir les opportunités et, surtout, de savoir évoluer. Or, c'est précisément sur ce terrain du renouvellement que l'opposition semble éprouver des difficultés persistantes.



Certes, cette observation peut paraître sévère, voire être interprétée comme une forme de dénigrement. Pourtant, elle relève davantage d'une interpellation politique que d'une volonté de rabaisser des acteurs qui ont, depuis plusieurs décennies, contribué à l'animation du débat démocratique national. Une vérité dérangeante n'en demeure pas moins une vérité : on ne peut prétendre conquérir le pouvoir en conservant éternellement les mêmes réflexes, les mêmes discours et les mêmes méthodes. La politique n'est pas simplement une affaire de slogans ou de dénonciations. Elle exige de l'imagination, de la méthode, de l'anticipation et une capacité permanente d'adaptation.

Depuis les années 1990, les formations de l'opposition ont connu différentes séquences politiques, des périodes de dialogue, des processus électoraux, des cadres de concertation et diverses possibilités de participation à la gestion des affaires publiques. Ces différentes expériences auraient pu constituer des occasions de consolider leur ancrage, de renforcer leur crédibilité institutionnelle et de construire une alternative politique plus structurée. Mais le bilan de ces expériences mérite d'être interrogé. Dans quelle mesure les acteurs concernés ont-ils su transformer ces espaces en véritables instruments de construction politique ? Quelles leçons ont-ils tirées de leurs succès, de leurs échecs et de leurs divisions ? Et surtout, quelles nouvelles propositions mettent-ils aujourd'hui sur la table ?

La question est d'autant plus pertinente que les dernières évolutions institutionnelles auraient pu inciter l'opposition à revoir profondément son approche. La décision rendue le 29 janvier 2026 par la Cour de justice de la CEDEAO dans le dossier relatif à la réforme constitutionnelle de 2024 a ouvert un nouveau chapitre du débat juridique et politique. Cette décision comporte notamment un constat de violation de l'article 23 de la Charte africaine de la démocratie, mais elle n'a pas annulé la Constitution togolaise ni ordonné le rétablissement de l'ancien régime constitutionnel. La portée de cet arrêt mérite donc d'être discutée avec rigueur, sans en faire une interprétation qui dépasserait son dispositif.

Pourtant, dans les prises de parole du CNCC, on retrouve essentiellement les mêmes mots d'ordre : rejet de la Ve République, reconquête de la souveraineté populaire, intensification de la résistance et mobilisation citoyenne. Le nouveau meeting annoncé pour le 13 décembre à Lomé s'inscrit dans cette continuité. Là encore, la question n'est pas de contester le droit de l'opposition à manifester ou à exprimer ses désaccords. Ce droit appartient pleinement au fonctionnement démocratique. Mais il est légitime de s'interroger sur la capacité de ces mobilisations à produire autre chose qu'une nouvelle séquence de contestation.

À force de remettre le même disque, le risque est de finir par ne plus surprendre personne, y compris dans ses propres rangs. Les populations ne peuvent éternellement être sollicitées sur la base des mêmes promesses de lendemains meilleurs sans que leur soient présentées des perspectives nouvelles. Les Togolais attendent aussi des propositions concrètes sur l'emploi, le pouvoir d'achat, l'éducation, la santé, l'agriculture, la sécurité et le développement économique. Ils veulent savoir ce que l'opposition ferait différemment, avec quels moyens et selon quelle vision du pays.

C'est précisément là que se mesure la différence entre une opposition qui se contente de contester et une opposition qui se prépare véritablement à gouverner. Être contre un système ne constitue pas, à lui seul, un programme politique. Dénoncer les institutions ne dispense pas de réfléchir aux réformes à proposer. Réclamer l'alternance ne suffit pas si l'on ne démontre pas sa capacité à construire une alternative crédible, cohérente et rassembleuse.

Il ne s'agit donc pas de demander à l'opposition de renoncer à ses convictions, encore moins à son droit de contestation. Il s'agit de l'inviter à comprendre que trois décennies de pratiques politiques devraient normalement conduire à une profonde introspection. Si les résultats escomptés ne sont toujours pas au rendez-vous, la question des méthodes, des choix stratégiques, du renouvellement des dirigeants et de la capacité à mobiliser au-delà des cercles habituels ne peut plus être éludée.

La politique n'est pas un exercice de répétition. C'est un travail permanent d'adaptation, de construction et de persuasion. Ceux qui aspirent à diriger une nation doivent pouvoir démontrer qu'ils savent écouter, proposer, négocier, rassembler et convaincre. Le temps des slogans éternellement renouvelés devrait donc céder la place à celui des idées nouvelles et des propositions vérifiables.

En définitive, le problème de l'opposition togolaise n'est peut-être pas seulement celui des obstacles qu'elle affirme rencontrer sur son chemin. Il est aussi celui de sa capacité à examiner ses propres pratiques et à comprendre pourquoi, après tant d'années de combat, elle peine toujours à transformer sa contestation en une offre politique suffisamment renouvelée. Le 13 décembre prochain, le CNCC aura une nouvelle occasion de mobiliser. Mais au-delà du nombre de participants et des déclarations qui seront prononcées, une question restera entière : l'opposition togolaise est-elle enfin prête à changer de méthode, ou continuera-t-elle à espérer des résultats nouveaux avec les mêmes recettes ?

LM

Sécurité routière

LE MINISTRE MADJOULBA SORT LA CARTE DE LA FERMETÉ

Le gouvernement togolais entend durcir le ton face aux comportements irresponsables sur les routes. Le ministre de la Sécurité, le colonel Calixte Batossie Madjoulba, annonce un renforcement des contrôles routiers dans les prochains jours sur toute l'étendue du territoire national. Une mesure qui vise à consolider les progrès enregistrés en matière de sécurité routière, tout en mettant un terme aux pratiques dangereuses qui continuent de menacer la vie des usagers.

Dans un communiqué publié ce mardi 10 novembre 2026, le ministre relève avec satisfaction les résultats encourageants obtenus ces derniers mois dans l'amélioration de la sécurité routière. Cette évolution positive, amorcée au premier semestre de l'année et maintenue grâce aux différentes actions engagées, témoigne, selon lui, de l'efficacité des campagnes de sensibilisation, de prévention et de contrôle. Il salue également les efforts des services de voie publique ainsi que la coordination assurée par le Cadre national de concertation sur la sécurité routière.

Mais ces avancées restent fragiles face à la persistance de comportements qui exposent quotidiennement les populations aux risques d'accidents. Le ministre pointe notamment les excès de vitesse, les dépassements dangereux, la circulation à contresens, le non-respect de la signalisation et le franchissement des terre-pleins. À ces infractions s'ajoutent la conduite sans permis valide ou approprié, l'utilisation du téléphone au volant, le défaut de port du casque ou de la ceinture de sécurité, ainsi que la conduite sous l'emprise de l'alcool ou de substances psychotropes. La surcharge des véhicules et la circulation d'engins présentant des défaillances techniques figurent également parmi les comportements dénoncés.

Face à ce constat, le colonel Calixte Batossie Madjoulba annonce le passage à une nouvelle phase dans la lutte contre l'insécurité routière. « Les contrôles routiers seront renforcés dans les prochains jours sur toute l'étendue du territoire national », prévient-il. Les services compétents seront davantage mobilisés et les opérations intensifiées aussi bien sur les principaux axes routiers que dans les agglomérations.



Le message du ministre est sans équivoque : la tolérance ne sera pas de mise à l'égard des contrevenants. « Les infractions constatées feront l'objet, avec toute la rigueur requise et sans complaisance, des mesures et sanctions prévues par les textes en vigueur », insiste-t-il. Cette fermeté annoncée traduit la volonté des autorités de faire du respect du Code de la route une exigence incontournable pour tous les usagers.

Au-delà des contrôles et des sanctions, le ministre mise également sur la responsabilité individuelle et le civisme de chacun. Il invite les conducteurs, motocyclistes et autres usagers à observer strictement les règles de circulation afin de préserver les acquis et de réduire durablement les accidents. Car, rappelle en substance cet appel, la sécurité routière ne relève pas uniquement de l'action des forces de contrôle : elle dépend aussi du comportement de chaque usager. Sur les routes togolaises, le respect du Code de la route doit désormais s'imposer comme une obligation et non comme une simple recommandation.

La rédaction

Diplomatie

LE TOGO CONFIRME SON ENGAGEMENT POUR UNE FRANCOPHONIE ACTRICE DE LA PAIX



La paix et la stabilité s'imposent au cœur de l'agenda diplomatique du Togo. À l'occasion du 20e Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu la semaine dernière à Phnom Penh, au Cambodge, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, était avec plusieurs dirigeants de l'espace francophone pour réfléchir aux moyens de renforcer la contribution de l'organisation à la prévention et au règlement des crises.

Placée sous le thème « Réinvestir dans la paix pour une prospérité partagée et une stabilité durable », cette rencontre intervient à un moment où les tensions géopolitiques, les crises sécuritaires et les fragilités institutionnelles mettent à rude épreuve la stabilité de plusieurs pays. Elle offre aux États membres l'occasion de repenser les mécanismes de coopération et de renforcer le rôle du multilatéralisme dans la recherche de réponses collectives.

Ce 20ème sommet a été une occasion pour le Togo de faire valoir son expérience en matière de dialogue politique, de médiation et de prévention des conflits. Au cours des dernières années, le pays a contribué à plusieurs initiatives visant à accompagner les processus de paix dans des États francophones d'Afrique de l'Ouest, au Sahel et sur le continent.

Cette orientation diplomatique témoigne de la volonté de Lomé de participer activement à la construction de solutions africaines aux défis qui menacent la stabilité des États et la cohésion des sociétés.

Les travaux de Phnom Penh ont permis également d'aborder le renouvellement institutionnel de l'OIF, le renforcement de la coopération économique, les échanges culturels et le développement des relations avec la région Asie-Pacifique.

À travers la participation de Faure Gnassingbé, le Togo réaffirme ainsi sa volonté de faire de la Francophonie un espace d'influence, de solidarité et d'action concrète au service de la paix. Pour Lomé, la coopération entre les peuples francophones doit aller au-delà du partage d'une langue commune pour devenir un véritable instrument de stabilité et de développement.

La rédaction

PRIORITÉS DES INVESTISSEMENTS PUBLICS POUR 2027

L'amélioration de l'accès aux localités rurales figure parmi les priorités des investissements publics annoncés pour 2027.
Le Togo prévoit d'y consacrer au moins 58 milliards de FCFA à travers un programme dénommé "Rassembler le territoire"
Cette initiative ambitionne de réduire les disparités territoriales et de renforcer les échanges économiques entre les différentes zones du pays.
Le programme repose sur plusieurs interventions structurantes.
Il prévoit l'ouverture de nouvelles pistes rurales, la construction et la réhabilitation d'axes existants, le traitement des points critiques ainsi que la construction ou la reconstruction de ponts.
L'aménagement de certains sites touristiques est également inscrit dans cette dynamique.
Une composante importante concerne la deuxième phase du Programme d'appui aux pistes rurales (PAPR).
Son déploiement couvrira les cinq régions du Togo.
L'objectif est de faciliter la circulation des personnes et des marchandises, tout en améliorant l'accès aux marchés, aux services essentiels et aux bassins de production agricole, notamment ceux du coton et du café-cacao.
Les résultats de la première phase constituent un point d'appui pour cette nouvelle étape.
Dotée de 23,21 milliards de FCFA, elle a permis de réhabiliter 935 kilomètres de pistes rurales.
Plus de 625 kilomètres ont été réalisés dans les régions Centrale et de la Kara.
Dans les Savanes, les interventions de désenclavement se poursuivront également dans le cadre du Programme d'urgence de renforcement de la résilience dans la région des Savanes (PURS).
À cela s'ajoute la construction de 21 ponts modulaires_* en acier et en béton, répartis entre les cinq régions du pays.
Au-delà des infrastructures routières, cette politique vise à rapprocher les populations des opportunités économiques et des services publics.
Des pistes praticables facilitent l'écoulement des productions agricoles, réduisent les contraintes de transport et favorisent l'activité commerciale.
À travers "Rassembler le territoire"*, l'ambition est donc de faire du désenclavement un instrument d'intégration économique et de développement territorial.
L'enjeu est de permettre aux localités rurales de participer davantage à la croissance nationale, sans rester pénalisées par leur éloignement des principaux centres d'activité.



Avec toi, on fête 3x plus Grand !

Souscris à partir de 250F via la YasApp pour cumuler 2x plus de points et tenter de gagner l'une des 3 voitures JETOUR X70 PLUS.



cmjn